No. 28386

UNITED NATIONS (ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN), UNITED STATES OF AMERICA and INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK

Understanding concerning efforts to promote the growth of sound capital markets and securities regulatory mechanisms. Signed at Washington on 26 September 1991

Authentic text: English.

Registered ex officio on 26 September 1991.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES), ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE et BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Accord relatif aux efforts en vue de promouvoir le développement de marchés de capitaux sains et de mécanismes régulateurs de valeurs. Signé à Washington le 26 septembre 1991

Texte authentique: anglais.

Enregistré d'office le 26 septembre 1991.

UNDERSTANDING¹ BETWEEN THE UNITED STATES SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION, THE INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK, AND THE UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Recognizing the significance of dynamic capital markets to address debt reduction and promote economic development and growth;

Understanding that the establishment and enhancement of independent securities markets throughout Latin America and the Caribbean will fuel such growth by facilitating raising of capital by privately owned companies and government entities;

Sharing the common goal of building and maintaining open, fair, efficient and sound securities markets to boost national savings and promote domestic sources of financing through the use of equity issuances, including stock distributions, and financing by means of bonds and other negotiable debt paper;

Desiring to realize the aims declared in the Enterprise for the Americas Initiative;

The United States Securities and Exchange Commission, the Inter-American Development Bank group and the United Nations Economic Commission for Latin America and the Caribbean, hereby express their mutual intentions regarding efforts to promote the growth of sound capital markets and securities regulatory mechanisms in each country in the region as well as the integration of those securities systems into the broader international framework. The Inter-American Development Bank may make appropriate arrangements with the Inter-American Investment Corporation ("IIC") for it to work with the other parties hereto when the IIC can bring to that task unique capabilities and experience.

PROVISION OF TRAINING AND TECHNICAL ASSISTANCE

The Signatories intend to work together in cooperation with the countries of Latin America and the Caribbean to establish and implement training and technical assistance programs for the development, administration, operation and regulation of the capital markets in the hemisphere. In this regard, the Securities and Exchange Commission has established the Emerging Markets Advisory Committee ("EMAC"), consisting of senior executives of United States self-regulatory and clearing organizations, major securities and accounting firms, and academic experts as part of its effort to foster the growth of securities markets in nations with emerging market economies. The Signatories, working with

¹ Came into force on 26 September 1991 by signature.

relevant members of EMAC, intend to identify specific programs that the Signatories believe are desirable and reasonable. The training and technical cooperation may include, subject to the availability of personnel and other resources, the provision of assistance relating to the development of:

- a) Securities instruments for utilization in capital formation;
- b) Order handling systems;
- Trade recording and comparison systems;
- d) Quotation and transaction data transmission systems;
- e) Clearance and settlement mechanisms;
- f) Regulatory requirements relating to market professionals and capital adequacy;
- g) Systems and regulatory mechanisms relating to accounting and disclosure;
- h) Systems necessary for effective market surveillance and enforcement programs;
- Additional procedures and practices to protect investors; and
- j) Market and regulatory skills of local personnel.

STUDIES

The Signatories recognize that the success of efforts to develop and enhance markets requires a sophisticated understanding of the existing framework and needs of the country involved. To this end, the Signatories intend to conduct joint studies to identify the areas in which action is required to foster the development and sound regulation of securities markets. Potential areas for study include the level of development of:

- a) A legal and accounting infrastructure for securities markets;
- Methods for strengthening supervisory bodies of securities markets, including governmental agencies and self-regulatory organizations;
- c) Incentives for issuing and investing in securities;
- d) Private institutional investor participation in the securities markets; and
- e) Macroeconomic conditions for the development of capital markets and capital mobility.

CONSULTATIONS

The Signatories intend to consult periodically about matters of mutual interest in order to enhance cooperation and help to promote the stability, efficiency, and integrity of the capital markets of the region. The purpose of such consultations is to assist in the development of mutually agreeable approaches for strengthening the securities markets of Latin America and the Caribbean, while avoiding, wherever possible, conflicts that may arise from the application of divergent methodologies and development programs.

SIGNED in four originals on the 26th day of September, 1991.

United States Securities and Exchange Commission:

By: [Signed]

RICHARD C. BREEDEN Chairman

United Nations Economic Commission for Latin America and the Caribbean:

By: [Signed]

GERT ROSENTHAL Executive Secretary Inter-American Development Bank:

By: [Signed]
ENRIQUE V. IGLESIAS
President

[TRADUCTION — TRANSLATION]

ACCORDI ENTRE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE DES ÉTATS-UNIS, LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉ-VELOPPEMENT ET LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES DE L'ORGANISA-TION DES NATIONS UNIES

Reconnaissant l'importance de marchés des capitaux dynamiques pour la réduction de la dette et la promotion du développement et de la croissance économiques;

Conscientes que l'établissement et le renforcement de marchés des valeurs mobilières indépendants dans l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes alimenteront cette croissance en facilitant la mobilisation de capital par les sociétés privées et les entités publiques;

Ayant pour commun objectif de créer et de maintenir ouverts des marchés des valeurs mobilières équitables, efficients et sains pour donner une impulsion à l'épargne nationale et développer les sources intérieures de financement par le recours à l'émission de parts sociales, notamment la distribution d'actions, et le financement au moyen d'obligations et autres titres de dette négociables;

Désireuses de réaliser les objectifs énoncés dans la déclaration intitulée Enterprise for America Initiative (Initiative « Entreprise pour les Amériques »);

La Commission des opérations de bourse des Etats-Unis, la Banque interaméricaine de développement et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies expriment par le présent instrument leur intention commune d'entreprendre une action visant à promouvoir le développement dans chaque pays de la région de marchés des capitaux sains et de mécanismes régulateurs des valeurs mobilières ainsi que leur intégration dans un cadre international plus vaste. La Banque interaméricaine de développement pourra prendre les dispositions nécessaires avec la Société interaméricaine d'investissement (SSI) pour que celle-ci collabore avec les présentes parties dans cette tâche en les faisant profiter de ses capacités et de son expérience uniques.

Formation et assistance techniques

Les signataires ont l'intention de collaborer, en concertation avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de formation et d'assistance techniques dans des domaines touchant au développement, à l'administration, au fonctionnement et à la règlementation des marchés des capitaux dans l'hémisphère. A cet égard, la Commission des opérations de bourse a créé le Emerging Market Advisory Committee (EMAC) [Comité consultatif des marchés émergents], composé de hauts responsables d'organisations autonomes de compensation américaines, de sociétés de bourse et d'expertise comptable importantes et de spécialistes de l'économie dans le cadre de son action en faveur du développement des marchés des valeurs mobilières dans les pays émergents à éco-

¹ Entré en vigueur le 26 septembre 1991 par la signature.

nomie de marché. Les signataires, en collaboration avec les membres concernés de l'EMAC, se proposent de définir des programmes spécifiques dont l'exécution leur paraîtra souhaitable et judicieuse. Cette formation et cette coopération techniques pourront, sous réserve de la disponibilité du personnel et des ressources nécessaires, comporter la fourniture d'une assistance pour le développement :

- a) Des titres de valeurs mobilières en vue de leur utilisation dans la formation de capital;
 - b) De systèmes de traitement des ordres;
 - c) De système d'enregistrement et de rapprochement des transactions;
- d) De systèmes de cotation et de transmission des données relatives aux transactions;
 - e) De mécanismes de compensation et de règlement;
 - f) De la règlementation de la profession boursière;
- g) De systèmes et de mécanismes réglementaires en matière d'établissement des comptes et d'information du public;
- h) De systèmes nécessaires pour une surveillance satisfaisante du marché et la répression des irrégnlarités;
- i) De procédures et de pratiques supplémentaires pour la protection des investisseurs; et
- j) Des compétences du personnel local concernant le fonctionnement et la règlementation du marché.

Etudes

Les signataires sont conscients qu'une connaissance très approfondie du cadre existant et des besoins des pays concernés est nécessaire pour qu'il soit possible de développer et améliorer les marchés. A cette fin, les signataires ont l'intention de réaliser en commun des études pour déterminer les domaines dans lesquels une action devrait être entreprise pour favoriser le développement des marchés et leur règlementation d'une manière appropriée. Les études pourraient porter notamment sur le niveau de développement atteint dans les domaines suivants :

- a) Cadre juridique et infrastructure comptable des marchés des valeurs mobilières;
- b) Méthodes employées pour renforcer les organes de surveillance des marchés des valeurs mobilières, en ce qui concerne notamment les entités gouvernementales et les organismes autonomes;
 - c) Mesures d'incitation à l'émission et à l'achat de valeurs mobilières;
 - d) Intervention sur le marché des investisseurs privés et institutionnels;
- e) Conditions macroéconomiques du développement des marchés des capitaux et de la mobilité des capitaux.

Consultations

Les signataires ont l'intention de tenir des consultations sur les questions d'intérêt mutuel afin de renforcer leur coopération et de contribuer à la promotion de la stabilité, de l'efficience et de l'intégrité des marchés des capitaux de la région. Ces

Vol. 1651, I-28386

consultations auront pour but de contribuer à la mise au point d'approches mutuellement acceptables pour le renforcement des marchés des valeurs mobilières de l'Amérique latine et des Caraïbes tout en évitant, chaque fois que possible, les conflits qui pourraient résulter de l'application de méthodes et de programmes de développement divergents.

SIGNÉ en quatre originaux le 26 septembre 1991.

Commission des opérations de bourse des Etats-Unis :

Par: [Signé]

RICHARD C. BREEDEN Président

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies :

Par: [Signé]

GERT ROSENTHAL Secrétaire exécutif Banque interaméricaine de développement :

Par: [Signé]

Enrique V. Iglesias Président

